

Résultats et solidité du Groupe Generali Communiqué - 21/11/2011

Le 11 novembre dernier, le Groupe Generali a présenté ses résultats à fin septembre 2011. Dans un environnement économique, social et financier dégradé, nos résultats au troisième trimestre 2011 témoignent de notre solidité financière.

Résultats au 3^e trimestre 2011

Le résultat net s'élève à 825 M€ (contre 1,3 Mds€ à fin septembre 2010), intégrant la dépréciation d'une partie des portefeuilles obligataires et actions, pour un impact net de 824 M€ (dont 329 M€ pour la Grèce).

Il convient de noter que l'ensemble des obligations grecques ont été provisionnées à hauteur de 60 %, soit au-delà du seuil de 50 % prévu dans le cadre du nouveau plan de restructuration.

Le résultat opérationnel reste stable, à 3,1 Mds€.

La collecte nette s'est établie à 6,5 Mds€ au cours des neuf premiers mois de l'année.

Au 30 septembre 2011 la marge de solvabilité du Groupe ressort à 118% selon les normes fixées en matière de solvabilité par la réglementation italienne. Hors plafonnement du montant des plus-values latentes immobilières admissibles (impact de 15 points), et après prise en compte des effets de la régulation anticrise (impact de 4 points), la marge de solvabilité s'élève à 137% (vs 140% fin 2010). Ce niveau de marge est tout à fait en adéquation avec la nature des risques portés par le Groupe.

Dans ce contexte, les notations attribuées par les agences sont restées stables :

Notation financière de Generali		
Agence	Notation	Commentaire
A.M. Best	A+	Supérieur Confirmé le 18 novembre Perspective négative
Standard & Poor's	AA-	Très solide Confirmé le 23 septembre Perspective stable
Fitch	AA-	Très haute sécurité Confirmé le 11 octobre Perspective négative
Moody's	Aa3	Excellent Confirmé le 5 octobre Perspective négative

Confiance des actionnaires

L'actionnariat est stable, et maintient sa confiance dans la solidité de l'entreprise, comme en témoigne l'évolution comparée des cours depuis le début de l'année. Du 3/1/2011 au 8/11/2011 le titre Generali (- 12,08%) a, malgré la crise, fait mieux que les indices de référence italien (FTSE MIB : - 23,35%), français (CAC 40 : - 19,65%) et européen (DJ Euro Stoxx Insurance : - 16,13).

La lecture de l'évolution des cours des titres / indices sur les marchés montre que les investisseurs gardent leur confiance en l'entreprise Generali, dont le titre n'a pas subi les mêmes variations que celui des autres acteurs financiers, notamment des valeurs bancaires.

Notre activité d'assurance ne nous expose pas à un risque de liquidités comme il se pose pour les banques, notamment en termes de couverture du passif (les banques financent des crédits long terme par des investissements court terme).

Sur la situation de l'Italie

Rappelons enfin que la situation économique de l'Italie ne peut en aucune manière être assimilée à celle de la Grèce ; l'économie italienne est beaucoup plus solide que celle des autres pays confrontés à des problèmes d'endettement, et dispose de fondamentaux nettement meilleurs que ne le suggèrent les récentes tensions sur les marchés :

- Un faible endettement des ménages,
- Un ratio dette / PIB de 120% du PIB, très élevé et un coût du service de la dette assez lourd (4.5% du PIB, vs 2,8 % pour la zone euro) mais :
- Une échéance moyenne de la dette italienne relativement longue, à un peu plus de 7 ans (7,1 ans pour la France, 5,7 ans pour l'Allemagne, 5,1 ans pour les États-Unis, environ 6 ans pour le Portugal, l'Espagne et l'Irlande), et par conséquent un impact limité à court terme de la hausse des taux sur les charges d'intérêts
- Un solde primaire (solde budgétaire hors coût du service de la dette) équilibré en 2010, (vs déficit légèrement supérieur à 3 % pour la zone euro)
- Un patrimoine public privatisable de plus de 400 Mds€

La défiance actuelle des marchés, et la sanction des agences de notation, résulte notamment de l'instabilité politique et du manque de confiance dans la capacité de l'ex-gouvernement de Silvio Berlusconi à réaliser les réformes nécessaires au retour de la croissance. Le changement de gouvernement est de nature à lever les incertitudes à ce sujet.

Gestion des portefeuilles de Generali France ⁽¹⁾

Le montant des encours en euros gérés au sein de Generali France s'élève à 76 Mds€. Les sociétés de gestion, Generali Investments France et Generali France Immobilier, pilotent leurs placements avec la plus grande prudence en veillant à disposer d'un portefeuille d'actifs diversifié et liquide.

Au cours de l'année 2011, Generali a pris des décisions importantes dans la gestion de ses portefeuilles d'actifs. Au sein de la poche obligations d'États, l'exposition à la dette

des pays ayant bénéficié d'un plan de soutien (Portugal, Grèce et Irlande) est à ce jour limitée à 2,51% de ces mêmes encours, alors qu'à fin 2010 elle représentait 3.86% du total des actifs. Les dettes de l'Italie et de l'Espagne représentent respectivement 5,76% et 1,66% des encours.

Generali, un assureur solide

Comme l'a déclaré Giovanni Perissinotto, Directeur Général et CEO du Groupe lors de la publication des résultats, « malgré un environnement financier et économique difficile, le Groupe poursuit sa progression en terme de performance opérationnelle (...). Cette performance souligne la solidité de notre modèle économique, basé sur une diversification aux niveaux des produits, des zones géographiques et des canaux de distribution ».

Notre métier est construit pour gérer sur le long terme les différents risques que nous assurons au travers de la protection des biens et des personnes et de l'épargne. Notre modèle économique de diversification des activités (retraite, prévoyance, épargne, automobile, habitation, risques professionnels, assistance...) est, par leur complémentarité, une vraie force.

En assureur responsable et soucieux de l'intérêt de ses clients, Generali a toujours adopté une politique de gestion long terme alliant sécurité et performance. La compagnie a traversé la crise financière de 2008 dans les meilleures conditions et, grâce à sa capacité d'anticipation, a été en mesure en 2010 de servir des taux de rendements performants parmi les meilleurs du marché.

Enfin, l'assurance vie répond à un objectif de protection du patrimoine des assurés, et à ce titre la réglementation en vigueur impose aux compagnies d'assurance de garantir le capital investi sur les fonds euros. Cette garantie couvre non seulement le capital proprement dit mais aussi les intérêts acquis depuis l'ouverture des contrats et qui sont inscrits en compte annuellement.

(1) Les comptes du 3^{ème} trimestre ne font l'objet d'une publication qu'au niveau du Groupe. En tant que filiale non cotée, il n'y a pas de publication de comptes pour le seul périmètre Generali France.